

# LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°19 - ÉTÉ 2023

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres

## LA NIZIÈRE

Nous nous étions engagés à ce que cet été, la Nizière ne soit pas fermée au public comme le voulait la Communauté de Communes et que nous puissions y réaliser la Fête du Poullet et d'autres manifestations. Engagés aussi à ce que les espaces verts retrouvent leur aspect d'avant, que le snack soit ouvert et que la pêche puisse reprendre. C'est chose faite grâce à la convention signée avec la CC Dombes qui nous permet d'entretenir et réparer les lieux et les installations. Les travaux ont été réalisés : taille, tonte, réparation tables et bancs, réfection des barrières, ... Tout ce qu'il faut pour que le site soit accueillant et en sécurité ; ceci en refacturant ces actions pour que notre commune n'ait pas à supporter ces dépenses. Le moratoire demandé a été bénéfique puisqu'il a permis de lancer les analyses et les études qui permettront de revaloriser ce site si cher aux cœurs des Saint-niziérais. Il a permis aussi de prendre conscience qu'une DSP (Délégation de Service Public) de 5 ans n'était pas envisageable face aux investissements importants qu'impose le souhait de la commission tourisme de la CCDombes qui a toujours la gestion de cette base de loisirs au travers de la compétence communautaire. La prochaine DSP pourrait commencer dès le printemps 2024 pour une durée minimum de 12 voir 15 ans avec cette obligation d'investissement afin que la base de loisirs et le camping soient à la hauteur des attentes des voyageurs et vacanciers. Des visites de potentiels intéressés à la reprise ont déjà eu lieu. En attendant, comme vous n'avez pas manqué de le remarquer, le restaurant a réouvert ses portes en convention directe avec la CC-Dombes et avec dans un premier temps, un service basé sur du snacking.

Convivialité semble être le maître mot du lieu ! alors n'hésitez pas à en profiter.



## L'AIN EN COURANT

L'Ain en courant est une course unique, organisée depuis de nombreuses années par le Grand Fond Bressan, club de running amateur basé à Bourg en Bresse. L'épreuve s'est déroulée le week-end du samedi 6 mai au matin au lundi 8 mai au soir.

Une vingtaine d'équipes se sont challengées pendant 3 jours sur un parcours de 300 kms. Compétition par équipes mixtes ouverte à tous les athlètes, athlètes handisports inclus, licenciés ou non, de 18 ans révolus.

Chaque journée est découpée en 6 étapes. Chaque coureur court une étape par jour, celle-ci variant entre 12 et 20 km. En cas de blessure ou de difficulté momentanée du coureur sur le parcours de son étape, le « joker » de son équipe (le 7<sup>e</sup> coureur), intervient pour finaliser sa course.

Le samedi 6 mai, le maire a donné le coup de feu de départ devant la mairie de Saint Nizier.

## DATES À RETENIR

**17 SEPTEMBRE**

la ronde des mots

**22 SEPTEMBRE**

Marché d'automne, place du village

**FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE  
DU 31 JUILLET AU 27 AOÛT**



## ANCIENNE CURE

### Ça y est l'ancienne cure est démolie !

Il aura fallu très longtemps pour arriver à libérer cet espace. Comme je vous l'avais écrit dans une gazette précédente beaucoup de soucis et déboires dus à certaines entreprises ce qui a provoqué l'allongement des délais. Heureusement la société Remuet TP a été très professionnelle, elle a tenu ses engagements et a réalisé les travaux sans dommage et « presque » sans poussière.

La place s'est agrandie ce qui a permis au marché de s'installer différemment tout en conservant du parking pour les visiteurs. Le 28 juillet, l'Académie de Cuivres en Dombes aura de l'aisance pour réaliser leur concert gratuit et nous réjouir au son des années 30 & 40.

Il se pose maintenant plusieurs questions, devons-nous reconstruire ? Garder la place en espace vert ? Favoriser le nombre de places de parking ? Quelles idées naîtront ?

Nous répondrons sur ces sujets au travers des réflexions qui seront menées avec l'aide des ingénieurs de l'ADIA et du CAUE puisque nous avons inscrits ces études au budget. Elles concernent l'aménagement et la mise en sécurité de la place et de la rue principale, l'assainissement (traitement des eaux usées et de pluie), le cœur de village (jardin public, commerces, parking etc..). Nous ne manquerons pas de communiquer avec vous tous au moment opportun peut-être par le biais d'une enquête ou d'une réunion publique.

## BONUS VÉLO

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'Etat français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, bénéficier d'une aide financière :

Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



## ACCIDENT PRÈS DE LA NIZIÈRE

Un camion s'est renversé dans le fossé enfonçant la clôture de la Nizière. Une fuite de gasoil importante s'est répandue, risquant de polluer l'étang Laclet. Les pompiers n'ayant pas à disposition les engins nécessaires pour bloquer le déversement du gasoil, c'est Monsieur Andréozzi qui est spontanément venu avec sa pelleteuse pour boucher temporairement le fossé en attendant l'intervention des services de voirie du département et éviter ainsi la pollution de l'étang. Merci à lui.





## UN MARCHÉ D'ÉTÉ ANIMÉ ET RYTHMÉ

Avec leurs percussions brésiliennes « Histoire de po » du Centre Musical de Chalamont, les musiciens ont partagé un moment convivial et rythmé avec le public venu faire des emplettes auprès des producteurs et artisans locaux installés sur la place près de l'église. Organisé par la municipalité ce marché fut festif :

- les enfants s'en sont donnés à cœur joie avec la pêche aux poissons animée par l'APPED.
- une buvette tenue par le Sou des Ecoles qui a proposé des boissons ainsi que les gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.
- la Maison de la Pisciculture qui a régalé les visiteurs avec les goujonnettes, le food truck avec ses burgers, la barbe à papa et les crêpes.

- les ados du Centre Mosaïque ont réalisé et vendu bijoux et petits objets afin de financer leur projet d'un séjour en Corse.

- enfin, les commerçants ont offert des lots pour une superbe tombola.

La municipalité remercie tous les participants.

Dans sa démarche d'animer sa commune et de rassembler les habitants, la municipalité organise ces marchés de producteurs et artisans locaux en privilégiant pleinement la richesse et la diversité des productions de notre terroir avec animation musicale, et de la petite restauration afin de faire vivre le village bien sûr mais aussi de favoriser les rencontres.

## TROIS CLUBS FUSIONNENT ET SONT DEVENUS CENTRE DOMBES FOOTBALL



En assemblée générale, le FC Dombes (Villars les dombes), la jeunesse sportive Bresse Dombes (St Paul de Varax) Dompierre sur Veyle et l'union sportive des Dombes (Chalamont) deviennent le Centre Dombes Football depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Notre terrain va donc être utilisé régulièrement par différentes équipes de ce nouveau regroupement. Il y aura du mouvement et de la vie sur notre stade, une volonté forte du mandat : recréer un lien intergénérationnel solide et durable.

# BUDGET DE LA COMMUNE

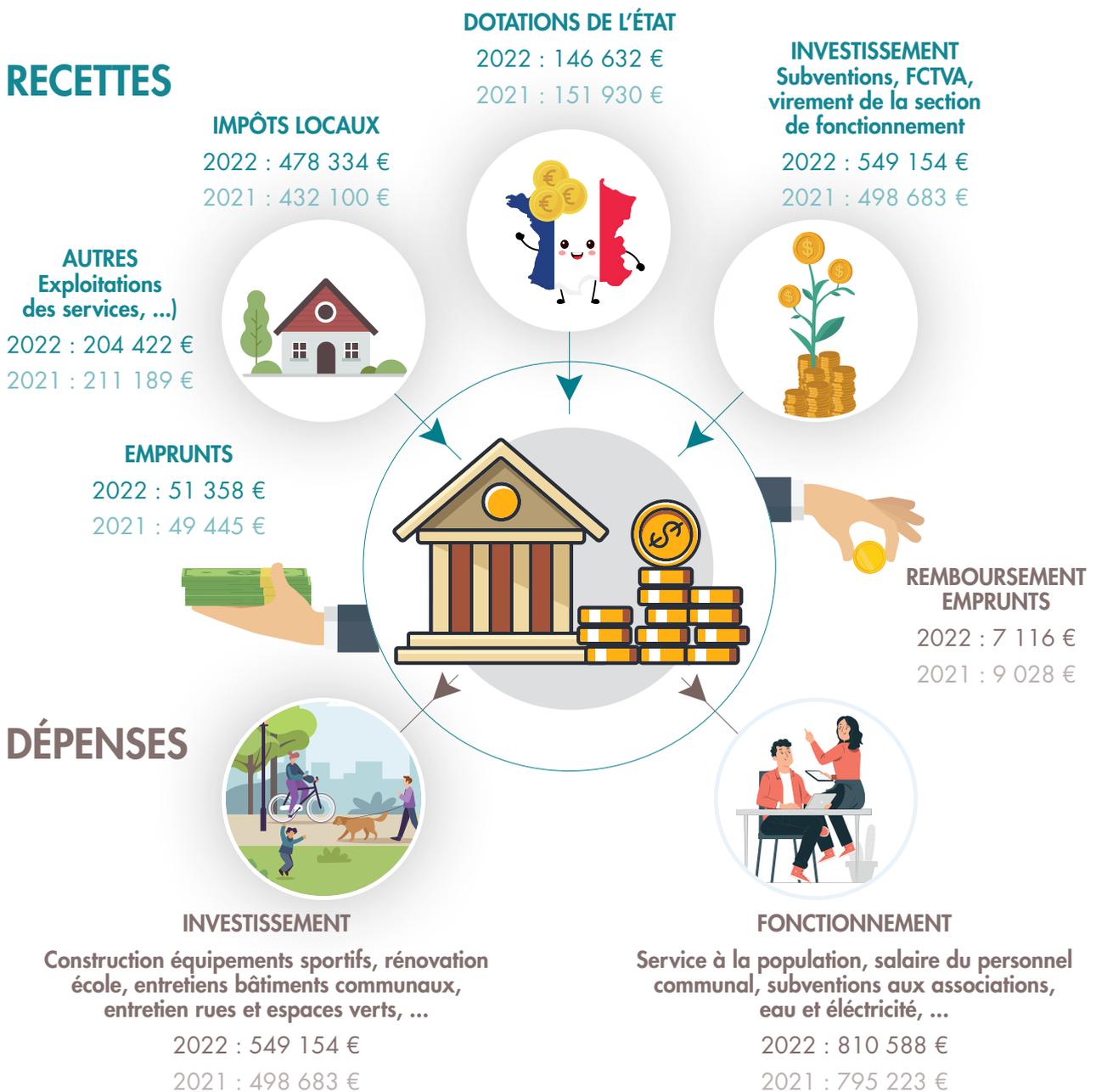
Vous trouverez ci-dessous le budget primitif voté en conseil sous une forme de lecture rapide et ludique. Si vous désirez approfondir les détails de chaque lignes et chapitres qui le composent, la version complète de ce budget prévisionnel est à votre disposition en mairie.

Vous le remarquerez le budget de fonctionnement est quasiment du même montant que l'an dernier. Ceci malgré l'accroissement des obligations normatives onéreuses et les très, voir trop fortes augmentations que nous constatons et subissons tous, que ce soit en énergie, matériaux ou élévation du point d'indice de salaire de nos agents.

L'État nous verse cette année moins de dotation, cela est heureusement compensé par le montant perçu sur les impôts locaux, en effet nous avons

un plus grand nombre de foyers fiscaux qui habitent sur notre commune. Le conseil a bien pris en compte que cette année était marquée par des augmentations de toutes natures et que chaque foyer en était malheureusement impacté et de ce fait a décidé de ne pas augmenter la base d'imposition pour 2023. Cela sachant toutefois qu'il serait absolument nécessaire et raisonnable de suivre annuellement l'évolution du coût de la vie. En effet, les impôts communaux n'ont pas été augmenté depuis plus de 10 ans ce qui entraine graduellement une perte de budget de fonctionnement et d'investissement conséquente.

Effectivement, pendant que tout augmente, la population de notre village évolue elle aussi sensiblement entraînant des besoins et investissements modernes, économiques et bien nécessaires afin de préserver et faire évoluer un cadre naturel de vie rural et écologique qui corresponde en tous points aux attentes de tous les villageois.





## PROJET JARDIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le jardin «hors sol» au sein de l'école maternelle de Saint Nizier le Désert est en route.

Pour cela, l'école a sollicité l'aide de Hervé Trognon, maraîcher de «Petits Pois carottes», situé route de Priay sur la commune de Chalamont. Certains parents ont mis la main à la pâte ainsi que Thierry notre agent technique afin de déterrer les anciens plants, installer cartons/compost et broyat autour des bandes de jardin. La mairie a installé un récupérateur d'eau ainsi qu'un composteur.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, le restaurant Plaisir d'étang a organisé la Fête de la Musique à la salle des Fêtes de Saint-Nizier. Un menu très appétissant était proposé avec en amuse-bouche un bavaois de courge, coquillage provençale, en entrée une salade gourmande aux magrets de canard séché fait maison. Une paëlla pour le plat principal et une merveille en dessert : pavlova citron et fruits rouges !

Ce sont plus de 60 personnes qui se sont régales de ce bon repas avant de profiter de la musique de DJ Beenie. Une belle soirée qui en entraînera certainement d'autres...



## FÊTE DU POULET DE SAINT-NIZ'LOISIRS

Super ambiance à la fête du poulet, organisée par l'association Saint-Niz'Loisirs à la base de loisirs de la Nizière. Plus de 400 personnes ont participé à cette manifestation qui a remporté un beau succès comme chaque année. 90 poulets rôtis ont été cuits à la broche par une équipe expérimentée pour cet exercice culinaire, cuisinées par les bénévoles de l'association. A la tombée de la nuit, les convives et d'autres habitants ont pu assister à un magnifique feu d'artifice qui a été tiré sur l'étang, offert par la municipalité de Saint-Nizier, en présence de Jean-Paul Courier maire et d'élus locaux. Celui-ci a duré environ 15 minutes et a ravi petits et grands. Une piste de danse était aussi là pour permettre aux plus motivés de se défouler après un bon repas.



## RETOUR SUR LA FÊTE DU RPI DU 30/06

C'était une belle manifestation comme on n'en a pas vécu depuis longtemps après ces années Covid ! Les enfants étaient heureux, le soleil était présent et tout le monde a passé un bon moment.

Nous avons pu proposer une super tombola avec plus de 1500 € de lots à gagner (tous offerts par les commerçants locaux et les parents artisans) et 55 gagnants. Plus de 140 repas ont été vendus en pré-commande et presque 100 sur place.

L'équipe du Sou des Ecoles remercie les familles et les commerçants.

Cette année c'est environ 4 000 € qui ont été consacrés aux projets scolaires des 3 écoles, aux cadeaux de Noël, ...

C'est dans ces moments là que je sais pourquoi j'ai accepté le rôle de Présidente de cette super équipe motivée et débordante d'idées, pour réunir nos 3 villages et voir les familles participer aux manifestations au profit du Sou des Ecoles, pour financer les projets pédagogiques des enfants du RPI.

Merci à tous d'être de plus en plus présents à nous suivre.

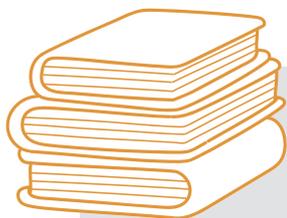
Roselyne Robert  
Présidente du sou des écoles du RPI



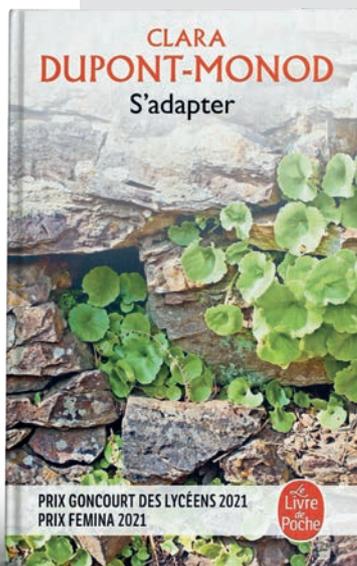
## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative du 8 mai a rassemblé les habitants de St Nizier place du lavoir, le cortège a défilé ensuite jusqu'au monument aux morts.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.



## COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHEQUE



### S'ADAPTER

Clara DUPONT MONOT

Les pierres d'une maison cévenole nous content l'histoire d'une famille qui doit faire face à la venue d'un enfant différent.

Avec délicatesse, des phrases simples et une évocation puissante de la nature, l'auteure traduit les sentiments de chacun face à cet enfant handicapé, aveugle et immobile, qui reste toujours allongé.

Le frère aîné consacre chaque instant de sa jeune vie à cet enfant ; il s'occupe de lui avec une attention pleine de tendresse. Il constate qu'il entend et va tout traduire pour lui. Joue contre joue, il lui fredonne des chansons, lui raconte les bruits, l'eau, les arbres.

La cadette rejette l'enfant qui lui vole l'amour de son frère aîné. Elle vit dans la culpabilité et l'insatisfaction permanentes. Elle trouvera pourtant la force de construire son avenir.

Le petit dernier arrivera bien après le décès de l'enfant handicapé et devra trouver sa place dans la maison alors que les aînés ne sont plus là.

Un livre lumineux rempli d'amour et d'émotion.

## RÉSULTATS ENQUÊTE TÉLÉCONSULTATION

Seulement 37 réponses à cette enquête dont environ la moitié ne souhaitent pas utiliser cette solution.

Vu le manque d'intérêt, le conseil municipal a décidé de ne pas participer à hauteur de 3 500 € en laissant aux utilisateurs le règlement du ticket modérateur de 7 €.

Merci à ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.



## PASSAGE DU TOUR DE L'AIN 2023

La Course Cycliste Professionnelle rassemble les meilleures équipes mondiales et sera considérée, cette année, comme une épreuve de préparation au Tour d'Espagne et aux Championnats du Monde. Elle rassemble 20 équipes de 6 coureurs, soit 120 coureurs.

Le Tour de l'Ain U17 (Cadets), est une course de formation pour les jeunes de 15-16 ans, issus des clubs régionaux mais aussi d'autres régions françaises et de l'étranger. 30 équipes de 5 coureurs, soit 150 coureurs, constituent le peloton du Tour de l'Ain U17.

Une caravane d'animation composée d'une trentaine de véhicules publicitaires précèdera le passage des Pros.

Le 31 juillet de 12h50 à 13h43, la caravane et les cyclistes passeront donc par St Nizier ! Un moment convivial à partager !

Lettre mensuelle de la Mairie de Saint Nizier le Désert. Directeur de la publication : Mr Courrier. Directeur de la rédaction : Charline Colas. Photos : commission communication et l'équipe municipale. Conception et réalisation : Sandy Blanchard. Imprimé en France. Ne pas jeter sur la voie publique.